



La Pélite

La lettre des gorges rouges qui arrive chez vous sans prévenir.

À la découverte...

Des espaces naturels protégés du Haut Var

Dans la haute vallée du Var, il existe 2 types d'espaces naturels protégés : un Parc national et une Réserve Naturelle. Ce sont 2 instruments d'aménagement du territoire qui ont pour objectifs de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et géologique, mais aussi le patrimoine humain.

Les Parcs nationaux, composés d'une zone cœur et d'une aire d'adhésion, représentent des espaces très vastes couvrant plusieurs dizaines de milliers d'hectares. C'est le cas du Parc national du Mercantour (PNM) créé en 1979. A l'intérieur des zones cœur de ces Parcs, les activités agricoles et commerciales, la circulation automobile, la cueillette, la chasse, l'élevage et le bruit sont strictement réglementés.

Les Réserves naturelles sont souvent de plus petite taille (quelques dizaines à quelques centaines d'hectares), et concernent la conservation de milieux écologiques particuliers uniques et fragiles. La Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis créée en 2012 a une réglementation plus souple que celle du Parc national.

Les modes de gestion sont également différents.

Les Parcs nationaux sont des établissements publics à caractère administratif. Ils sont gérés par des fonctionnaires d'Etat, dans le cadre d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique.

La Réserve naturelle régionale (RNR) des gorges de Daluis est cogérée par la Communauté de communes Alpes d'Azur et la LPO-PACA. Elle est financée principalement par la Région PACA. D'autres Réserves ont d'autres types de gestionnaires comme des établissements publics ou des fondations.

La RNR des gorges de Daluis a de plus la particularité de se trouver en zone d'adhésion du PNM c'est à dire en partie sur la commune de Guillaumes qui est adhérente au Parc. Les 2 espaces naturels protégés travaillent donc en étroite collaboration pour mutualiser leurs efforts de gestion et de recherche.



À la rencontre...

d'un garde moniteur

Originaire d'Estenc, Jean-Paul Mandine a grandi dans cette vallée de mélèzes et de pâturages où le Var prend sa source, avec son père éleveur et de son grand père berger. Avec la création du Parc, Jean-Paul voit l'occasion de revenir **travailler en montagne et en plein air**. Depuis 38 ans, il est donc garde moniteur dans le Mercantour (8 ans à Saint-Etienne de Tinée, 30 ans à Entraunes).

Ce métier est très polyvalent, avec comme missions : le respect des réglementations, le suivi de la faune et la flore, les animations scolaires et grand public, le développement local et les travaux. Jean-Paul est également le référent « pastoralisme » sur la vallée. Il a ainsi suivi la problématique du retour du loup.

Ainsi, il est très enrichissant pour toute l'équipe de la Réserve de travailler avec Jean-Paul, nous le remercions chaleureusement.

À venir...

Découverte des oiseaux

La LPO PACA propose **4 jours de formation à partir de mars** pour les acteurs du territoire d'Alpes d'Azur sur le tourisme ornithologique. Pour l'inscription, les dates ou tout renseignement, contactez Nathan Trouverie 06.74.75.89.77, nathan.trouverie@lpo.fr

Formation UNESCO

Le **15 mars 2018 à Guillaumes**, formation partenariale Parc et Réserve sur la candidature à l'UNESCO, inscrivez vous slarbouret@alpesdazur.fr !

À savoir...

Dans la Réserve :

Pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques, les chiens sont autorisés tenus en laisse. Certaines espèces parfois rares et menacées sont très sensibles au dérangement (lézard ocellé par exemple) . MERCI !

Crédits photos : © S. Larbouret © A. Saulnier © F. Moreau